nc -yx

Le spectacle peut bientôt commencer

SION EN LUMIÈRES ▶ Les travaux des installations techniques laissent place aux derniers réglages. Première représentation publique du son et lumières de la vieille ville le 12 juillet.

LAURENT SAVARY

Le spectacle de l'association Sion en Lumières, qui doit mettre en valeur les châteaux et la vieille ville de Sion, est à trois semaines de sa première représentation publique. Lancé en 1997, le projet, dont le budget total dépasse les cinq millions de francs, arrive en phase finale. Après d'interminables tergiversations et autres autorisations –*«de la mise à l'enquête à l'autorisation de construction sous certaines conditions, il a fallu attendre une année»*, rappelle Jean-Marc Jacquod, responsable de l'Office du tourisme de Sion– la phase d'installation est terminée. La première partie du parcours, celle de la rue des Châteaux, était déjà réalisée à fin 2004. Restait la partie supérieure entre la place des Châteaux et la basilique. Ce qui est aujourd'hui chose faite.

Plus de deux cents projecteurs ont été installés entre l'Hôtel de Ville et la basilique de Valère. BITTEL

Pas un coup de pioche sans contrôle

Les deux cents projecteurs du système d'éclairage et la quarantaine de haut-parleurs sont installés, la vingtaine de kilomètres de câbles est enterrée, la régie implantée dans une cave à proximité. Depuis le début de la semaine et jusqu'au 10 juillet, les responsables travaillent à la programmation pour coordonner l'image et le son, un exercice qui s'effectue évidemment de nuit.

Ce long exercice n'a pas été facilité par la spécificité du site. Non pas à cause de sa typicité géologique mais bien pour sa valeur historique. *«Il n'y a pas eu un coup de pioche qui ait été donné sans l'aval de la commission de suivi de chantier»*, confirme Pascal Bütikofer, le directeur des travaux. Cette commission était composée d'un représentant de divers organismes officiels: monuments historiques (Confédération), bâtiments historiques (canton), Service des forêts et paysage, bureau d'écologie appliquée ainsi que l'architecte de la ville.

Chaque emplacement d'un projecteur ou d'un câble a fait l'objet d'une discussion. Certaines plus difficiles que d'autres. *«Coordonner les chantiers et les personnes de cette commission a passablement ralenti l'avancement des travaux. Notre souci était vraiment que nos installations restent les plus discrètes possible. Par exemple, les projecteurs qui sont fixés sur la basilique ont été réalisés sur mesure afin qu'ils s'intègrent au mieux»*, poursuit le responsable des travaux.

Des découvertes archéologiques ont également modifié l'organisation des travaux. *«En creusant pour enterrer des haut-parleurs au prélet, nous avons découvert des tombes préhistoriques.»* Des déprédations plus modernes, comme des tags ou des actes de vandalisme, ont déjà été perpétrés avant même le début du spectacle.

Installation modulable

L'installation lumineuse possède une autre spécificité. *«Contrairement à d'autres programmes de ce type, le système choisi est mixte, c'est-à-dire que l'éclairage public s'intègre dans l'éclairage spécifique»*, explique Bernard Moix, président de l'association Sion en Lumières. Piloté par ordinateur, il peut s'adapter à différents programmes ou situations. *«Il n'a pas été réalisé pour un seul spectacle. C'était comme ça il y a quarante ans mais aujourd'hui ça n'existe plus.»* Il pourra même être utilisé pour des occasions particulières. *«Si la commune ou la bourgeoisie reçoivent des hôtes, on peut adapter les projections, sur une partie du parcours par exemple.»* Ainsi le 1er Août ou carnaval. A voir dès le 12 juillet.

UN PROGRAMME DE 50 MINUTES

La vieille ville prendra des couleurs et ses murs vibreront aux sons du spectacle intitulé «Fortitudo. Regards du Moyen Age», dès le 12 juillet pour la première présentation publique. Dès cette date, les représentations – gratuites on le rappelle – s'enchaîneront tous les soirs d'été. Il n'y en aura plus que deux ou trois par semaine dès le mois de septembre jusqu'à l'été prochain. En fin de semaine très probablement. *«Il n'est pas exclu de revenir à une cadence plus importante durant les fêtes de fin d'année ou les vacances de carnaval»*, confie Bernard Moix, président de l'association Sion en Lumières. Le point de départ est fixé à l'Hôtel de Ville et il faut compter une cinquantaine de minutes pour se rendre au prélet près de la basilique de Valère. Les horaires différeront en fonction des saisons. Un panneau donnera les informations au point de départ.

BILAN 2005 DU PARC NATUREL PFYN-FINGES

Une année décisive

VINCENT FRAGNIÈRE/C

2005 aura été une année riche en événements pour l'Association Pfyn-Finges présidée par Erno Grand. Et elle aura été couronnée par la reconnaissance du bois de Finges en tant que premier parc naturel cantonal.

Cette reconnaisance marque l'aboutissement d'un des objectifs forts de l'association, mais également la transition de la phase de construction du projet vers la phase d'exploitation. Désormais, après des années de plannification, le parc naturel prend peu à peu une forme plus concrète pour la population. Parmi les autres objectifs atteints en 2005, la construction du pont bhoutanais qui traverse l'Illgraben ainsi que le premier coup de bêche officiel pour les travaux du Centre nature et paysage de Salquenen sont les plus importants. En novembre, la première rencontre des Projets de parcs suisses s'est déroulée à Salquenen puis, en décembre, le premier portail d'entrée officiel du Parc naturel Pfyn-Finges a été inauguré en collaboration avec la gare de Loèche.

Deux fois plus de visiteurs en deux ans. Sur le plan touristique, l'offre qui s'adresse aussi bien aux indigènes qu'aux touristes de passage a été élargie l'an dernier. Le nombre de visiteur qui a doublé entre 2003 et 2005 atteste du succès des diverses excursions organisées. La conception, l'organisation ainsi la réalisations des diverses offres ont permis la création de plusieurs postes de travail. L'an dernier, les gardiens-animateurs de Finges ont comptabilisé 267 jours de travail sur le terrain. Actuellement, le parc naturel vise également l'obtention d'une reconnaissance nationale en tant que parc régional. Cela exige une extension de 17 km2 à 100 km2.

En 2005, les gardiens animateurs de Finges ont comptabilisé 267 jours de travail sur le terrain. LE NOUVELLISTE

C'est pourquoi les communes environnantes ont été informées d'une telle opportunité. *«Nous ne pouvons que nous réjouir devant le dynamisme d'un tel projet»*, estime Peter Oggier, le directeur du parc Pfyn-Finges.

BRÈVES

RESTAURANT ÉCOLE IN À SIERRE

La commune casse le contrat

L'auberge des Collines, à Sierre. LE NOUVELLISTE

La commune de Sierre a cassé le contrat la liant à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) au sujet de l'exploitation de l'Auberge des Collines à Sous-Géronde. C'est ce qu'a révélé au Conseil général le président Manfred Stucky. *«Nous avons mis un terme immédiat au contrat et repris les actifs et passifs de cet établissement depuis le 1er juin. Pour sauver la saison estivale, le Conseil communal a accordé à la gérante un prêt remboursable de 50 000 francs. Le loyer sera honoré jusqu'au 1er octobre et, dès début novembre, nous remettrons en location ce restaurant. Seules les chambres continueront à être louées aux élèves de l'ECAV.»* C'est le déficit important de cette affaire qui est à l'origine de cette rupture. L'inspectorat des finances de l'Etat du Valais avait précédemment relevé que l'exploitation et la gestion d'un restaurant par l'ECAV étaient inappropriées. Dès lors, le concept, art, culture et gastronomie est terminé. CA

POUPONNIÈRE DE SION

Une absence remarquée

Le libéral Grégoire Comina a interpellé mardi soir le Conseil communal au sujet de la rénovation de l'Ancien Hôpital. *«A l'ouverture du concours, j'ai été choqué, pour ne pas dire plus, de voir que le bureau Giorla de Sierre n'a pas eu la politesse de présenter une offre, alors qu'il a fait recours en justice, engendrant un surcoût estimé entre 1 et 1,5 million de francs.»* Et de demander une possible action en réparation contre ce même bureau. Le président François Mudry, tout aussi étonné de cette non-participation, a promis que *«les deux juristes du service de l'édilité allaient étudier la possibilité d'un recours»*. LS

PLANTA ET ÉCOLE NORMALE À SION

Echange d'écoles entériné

Après le Grand Conseil, le Conseil général a accepté à l'unanimité la vente de l'école primaire de la Planta au canton et l'achat de l'Ecole normale aux ursulines. Tant la commission sociale/culturelle que les groupes d.c. et de l'Alliance de gauche ont demandé quelques aménagements au Conseil municipal. Une réserve tout d'abord quant au regroupement des classes germanophones et bilingues dans ce nouveau bâtiment, *«afin d'éviter un cloisonnement et de conserver un échange de culture dans les écoles»* comme l'avance le rapporteur de la commission Benoît Fournier. Les problèmes des transports et d'accessibilité ont également été soulevés. *«Des solutions comme le pédibus ou des transports publics plus performants doivent être mises en place»*, a martelé Jean-Henri Dumont de l'Alliance de gauche. Un groupe qui a aussi porté l'attention sur la question de la sécurité et du respect des normes anti-incendies, sismiques... voire de la présence d'amiante dans ce nouveau bâtiment communal. La perte d'une salle de gymnastique dans cet échange n'a pas inquiété outre mesure le président François Mudry. *«Le canton devra en construire pour l'école professionnelle. Comme la ville devra participer financièrement, les sociétés locales pourront probablement bénéficier de ces infrastructures.»* LS

5E-6E PRIMAIRE DE PLANZETTE

Les châteaux du vieux Sierre

Combien de Sierrois se doutent que, juchés sur les collines du vieux Sierre, de Planzette et de Géronde, trois solides châteaux forts dominaient autrefois notre région. Hormis la chapelle Saint-Félix, il ne reste aujourd'hui pratiquement rien des châteaux de Syrro, de Géronde, de la Planchette ou encore de Beauregard. Les élèves de la classe de 5e-6e de l'école de Planzette sont partis à la recherche des rares pierres encore visibles. Sur la base de tracés archéologiques, ils ont redessiné les bâtiments qui devaient s'y trouver. Et les ont reportés par photomontage informatique à leur emplacement d'origine. Ils feront ainsi revivre le Moyen Age sierrois au cabaret Edelweiss de Chalais le jeudi 22 juin à 20 heures. Entrée libre sur réservation au 027 455 71 93 ou 027 455 95 76. VF